

DÉPARTEMENT

Saône et Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE DEMIGNY 71150

Date : 10 avril 2025

Numéro : 25/2025

Séance du 10 avril 2025

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Présents : 12

Absents excusés : 5

Absents non excusés : 2

Retard : 0

Pouvoirs : 2

Pris part à la délibération : 14

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à Dix-neuf heures et zéro minute, Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Isabelle BREUER, Fernande HELENA, Christiane DEBATTY, Florence BOURNAT-GALVAING, Claudie JOBARD, Mme Manon JOLIVET, Mrs Daniel SUBIRANIN, Gérald NEVORET, François MAUCHAND, Guy CONON, Christophe JACQUEMARD.

Absents excusés : Ms. José DE SOUSA, Patrick CHARLES, Jean-François SIRANDRÉ, Mickaël PAVAT, Mme Pascale PERIER.

Absents non excusés : Mrs Jean-Baptiste COUTACHOT, Laurent VAN ASSEL.

Pouvoirs : José DE SOUSA a donné pouvoir à Marie-Claire DILLY
Patrick CHARLES a donné pouvoir à Guy CONON

Retard : aucun

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BREUER

DATE DE LA CONVOCATION

31/03/2025

DATE D’AFFICHAGE

14/04/2025

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 071-217101708-20250410-25_2025-DE

S²LOW

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Affaires générales- ENEDIS Convention de servitude

Madame La Maire expose au Conseil Municipal qu'ENEDIS, dans le cadre de l'amélioration de la desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, va réaliser l'implantation d'un câble souterrain d'une longueur de 15 ml, puissance 400 volts, sur la parcelle communale cadastrée **AE 16**, pour alimenter la propriété de la **SCI Dunand, rue E.Gérard**.

Une convention de servitude doit être signée entre ENEDIS et la commune, dont l'objet est d'établir à demeure, dans une bande de 3m de large, une canalisation souterraine sur une longueur totale d'environ 15 m ainsi que ses accessoires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

POUR EXECUTION CONFORMÉ,
Certifié Exécutoire,
La Maire, Marie-Claire DILLY

